



Conseil Municipal

du 11 septembre à 19 h 00

Présidence : le Maire Madame Aline DESTRI

Présents : Jean-Patrick GAYARD, Serge DESTRI, Thierry WISEUR, Joël DESFONTAINES, Jérémy FEURTE, Roxane NEVEUX

Absents excusés :

Absents non excusés : Mr Gérard LHOMME

Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Aline DESTRI

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 22 mai 2025

Ordre du jour :

1. Assainissement non collectif
2. Désinscription Eglise
3. Remboursement des frais avancés par M. CONSEIL
4. HALLOWEEN et fêtes de fin d'années
5. Questions diverses.

1. Assainissement non collectif

LAVERSINE est à nouveau rentré dans le programme pour la mise en conformité de l'assainissement non collectif. La CCRV a adressé un courrier à tous ceux qui ont un assainissement non conforme. Une aide de 7200 € sera versée.

Attention : pour pouvoir toucher cette aide, un dossier en 2 exemplaires doit être déposé à la mairie qui sera ensuite étudié par le service SPANC de la CCRV. Les travaux ne doivent en aucun cas débuter sans avoir au préalable reçu l'accord de la CCRV.

2. Désinscription Eglise

L'Eglise étant inscrite, il nous faut toujours l'accord des Bâtiments de France pour réaliser un projet extérieur et à chaque fois nous nous heurtons à un refus ou à un accord mais avec prescriptions qui rendent le projet beaucoup plus onéreux et parfois irréalisable pour les administrés.

L'église se détériore et malheureusement la commune ne peut rien faire car les Bâtiments de France nous demande de suivre une procédure beaucoup trop onéreuse pour un village comme le nôtre. Il y a quelques années nous avons voulu entreprendre la rénovation de la toiture et nous sommes heurté à un refus catégorique des Bâtiments de France. Le Conseil municipal a donc décidé à l'unanimité d'entamer une procédure pour la désinscription de l'Eglise.

3. Remboursement des frais avancés par M. CONSEIL

Pour le plein de la Kangoo, M. CONSEIL a utilisé ses deniers personnels.

Le maire demande donc au Conseil municipal le remboursement des frais avancés par M. CONSEIL soit 39 €.

Le conseil accepte à l'unanimité des membres présents.

4. HALLOWEEN et fêtes de fin d'années

HALLOWEEN : le 31 octobre, comme chaque année, nous accompagnerons les enfants pour aller frapper aux portes des habitants de LAVERSINE.

Le RDV est donné devant la mairie à partir de 17h30.

Joël prendra la voiture communale avec le giro et Jean-Patrick sa voiture. Jérémy lui fournira un giro.

- Noël des enfants et des Anciens

Mme NEVEU souhaite s'en occuper. Comme l'année dernière nous irons chez Jouets Club pour les enfants.

Pour les Anciens, Mme le Maire et Mme NEVEU propose un panier.

Le Conseil municipal émet un avis favorable.

5. Questions diverses

Terrain de boules : toujours en cours

Embellissement du village : toujours en cours

Cour de la mairie : un devis en attente pour refaire la cour de la mairie

Village illuminé NOEL : concours de la plus belle maison illuminée pour Noel
3^{ème} prix : bon d'achat de 30 €
2^{ème} prix : bon d'achat de 70 €
1^{er} prix : bon d'achat de 100 €

Mme le maire lève la séance du conseil municipal à 20h30.

NOMS de tous les conseillers pour signature :

Aline DESTRI
Maire

Jérémy FEURTE
Maire adjoint

Jean-Patrick GAYARD

Gérard LHOMME
absent

Joël DESFONTAINES

Serge DESTRI

Thierry WISEUR

Roxane NEVEUX